RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-111901

Département(s) de publication : **75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95**
Annonce n° **26-111901**

Section 1 - Acheteur

1.1 **Acheteur**

Nom officiel : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 **Procédure**

Titre : Fourniture, installation et hébergement en mode SaaS d'un Système de Gestion des Bibliothèques de nouvelle génération, comprenant une interface de gestion professionnelle et son catalogue public natif (OPAC), pour le Service Commun de la Documentation (SCD) de l' université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Description : La consultation concerne la fourniture, l'installation et l'hébergement en mode SaaS d'un Système de Gestion des Bibliothèques de nouvelle génération, comprenant une interface de gestion professionnelle et son catalogue public natif (OPAC), pour le Service Commun de la Documentation (SCD) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Identifiant de la procédure : 52dd08f9-9975-4a77-a78e-610dec3dc9e9

Identifiant interne : 27M05

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : **non**

Principales caractéristiques de la procédure : Conformément à l'article R.2112-6 alinéa 1 du code de la commande publique, il s'agit d'un marché composite comprenant une partie ordinaire traitée à prix global et forfaitaire pour les prestations récurrentes et une partie à bons de commande traitée à prix unitaire pour les prestations occasionnelles. Les prestations occasionnelles seront exécutées au fur et à mesure de la survenance des besoins et de l' émission de bons de commande, en application des dispositions de l'article R.2162-2 alinéa 2 du code de la commande publique du 1er avril 2019, et dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R.2162-14 du même code. La partie à bons de commande sera conclue dans les limites financières suivantes : - Sans montant minimum annuel ; - Montant maximum annuel : 25

000 € HT. Le marché est conclu pour une durée initiale d'un (1) an à compter de sa date de notification. Conformément à l'article R.2112-4 du code de la commande publique, le marché est renouvelable trois (3) fois, par période d'un an, par tacite reconduction, sans que sa durée puisse excéder quatre (4) ans. Le titulaire ne peut s'y opposer. Pour ne pas reconduire le marché, l'université doit se prononcer par écrit, notamment via la plateforme PLACE, en respectant un préavis d'un mois avant la date anniversaire du marché (date de notification). En cas de non-reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période en cours.

2.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 48161000 Système de gestion de bibliothèque

2.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 90 rue de Tolbiac

Ville : Paris

Code postal : 75634

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.3 **Valeur**

Valeur estimée hors TVA : 250,000 **Euro**

2.1.4 **Informations générales**

Informations complémentaires : L'entreprise qui se verra attribuer le marché devra réaliser, si elle l'a proposé dans son offre, une action d'insertion qui permet l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles particulières. Le nombre d'heures d'insertion que le candidat s'engage à honorer pour le présent marché est fixé dans son cadre de réponses techniques ou en annexe. Conformément à l'article R.2144 du code de la commande publique, le Pouvoir Adjudicateur procède à l'examen des candidatures et à l'évaluation des capacités professionnelles, techniques et financières des candidats sur la base des renseignements et documents constitutifs du dossier de candidature mentionnés à l'article 7.1 du Règlement de la Consultation. Les candidatures dont les capacités financières, professionnelles et techniques, en rapport avec l'objet et la complexité du besoin, sont manifestement insuffisantes pour exécuter les prestations du marché, seront éliminées. Conformément aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique, l' université exclura de la procédure de passation du marché public les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un contrat de concession antérieur ou d'un marché public antérieur. Les pièces à remettre dans le dossier de candidature figurent à l'article 6.1 du RC. Conformément à l'article 7.2 du RC, les offres pouvant être examinées seront analysées en fonction des critères pondérés suivants, sur un total de 100 points : - Critère A : Valeur technique de l'offre, sur 45 points ; Sous-critère A1 : Apports fonctionnels et techniques de la solution, sur 20 points ; Sous-critère A2 : Méthodologie de mise en œuvre et de migration des données, sur 15 points ; Sous-critère A3 : Support, niveaux de service, sécurité et réversibilité, sur 10 points. - Critère B : Prix de l'offre, sur 35 points : - Critère C : Critère environnemental, sur 10 points ; - Critère D : Critère social, sur 10 points.

Paiement : Le règlement des dépenses se fera après service fait par virement, dans le respect des règles de la comptabilité publique. Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours, conformément aux dispositions de l'article R2192-10 du code de la commande publique portant fixation du délai de paiement pour les pouvoirs adjudicateurs, y compris lorsqu'ils agissent en tant qu'entités adjudicatrices. Sous réserve des dispositions prévues aux articles R2192-13, R2192-17 et R2192-18 du code de la commande publique, le délai de paiement court à compter de la date de réception de la demande de paiement par le pouvoir adjudicateur. Toutefois, lorsque la date de réception de la demande de paiement est incertaine ou antérieure à la date d'exécution des prestations, le délai de paiement court à compter de la date d'exécution des prestations. Le défaut de paiement dans les délais prévus à l'article R2192-10 du code de la commande publique fait courir de plein droit et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire. Le taux des intérêts moratoires mentionnés à l'article L2192-13 du code de la commande publique est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le retard de paiement donnera lieu au versement d'une indemnité forfaitaire d'un montant de 40 euros pour frais de recouvrement. Avance pour la partie forfaitaire annuelle uniquement si elle est supérieure à 50 000 € HT : Sauf renonciation du titulaire portée à l'acte d'engagement, le versement d'une avance est prévu, selon les modalités stipulées ci-après et conformément aux dispositions des articles R.2191-3 à R.2191-19 du code de la commande publique. Conformément à l'article R.2191-7 du code de la commande publique, lorsque la durée du marché est supérieure à douze mois, le montant de l'avance est fixé à 5% d'une somme égale à douze fois le montant initial toutes taxes comprises du marché divisé par sa durée exprimée en mois. Pour les marchés publics passés par l'Etat, le taux de l'avance est porté à 30 % lorsque le titulaire du marché public ou son sous-traitant admis au paiement direct est une petite et moyenne entreprise mentionnée à l'article R. 2151-13. Le montant de l'avance versé au titulaire est déterminé par application des articles R.2191-6 à R.2191-10 du même code et n'est ni révisable, ni actualisable. L'avance est remboursée dans les conditions prévues aux articles R.2191-11 et R.2191-12 du code précité. Organe chargé des procédures de médiation : Le médiateur des entreprises. Adresse : https://www.demarches-simplifiees.fr /commencer/mediateur-des- entreprises-contacter-le-mediateur, Le dispositif est gratuit. Les médiateurs sont présents sur tout le territoire. Tous les échanges sont couverts par la plus stricte confidentialité. Chacun peut y mettre fin quand il le souhaite. Le médiateur ne prend pas de décision pour les parties. À l'issue de la médiation, un protocole d'accord est rédigé et signé par les deux parties. Si les parties n'arrivent pas à un accord, elles doivent se tourner vers d'autres modes de règlement des différends. * Les formulaires types peuvent être téléchargés gratuitement sur le site Internet du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie : « http://www.economie.gouv.fr/daj /formulaires », (rubrique : Formulaires non obligatoires d'aide à la passation et l'exécution).

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0001

Titre : La consultation concerne la fourniture, l'installation et l'hébergement en mode SaaS d'un Système de Gestion des Bibliothèques de nouvelle génération, comprenant une interface de gestion professionnelle et son catalogue public natif (OPAC), pour le Service Commun de la Documentation (SCD) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Description : La consultation concerne la fourniture, l'installation et l'hébergement en mode SaaS d'un Système de Gestion des Bibliothèques de nouvelle génération, comprenant une interface de gestion professionnelle et son catalogue public natif (OPAC), pour le Service Commun de la Documentation (SCD) de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Identifiant interne : 27M05

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 48161000 Système de gestion de bibliothèque

5.1.2 **Lieu d'exécution**

Adresse postale : 90 rue de Tolbiac

Ville : Paris

Code postal : 75634

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 **Durée estimée**

Durée : 4 **An**

5.1.6 **Informations générales**

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : **non**

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : **oui**

5.1.11 **Documents de marché**

Date limite de demande d'informations complémentaires : 11/12/2026 à 17:00

Adresse des documents de marché : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3104937?orgAcronyme=f2h

5.1.12 **Conditions du marché public**

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3104937?orgAcronyme=f2h

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/12/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 **Mois**

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : **oui**

Le paiement en ligne sera utilisé : **oui**

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 9999

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Numéro d'enregistrement : 19751717000019

Département : 75

Adresse postale : 12 Place du Panthéon

Ville : Paris cedex 5

Code postal : 75231

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Caroline DIOT

Adresse électronique : caroline.diot@univ-paris1.fr

Téléphone : +33 1 89 68 43 31

Adresse internet : https://www.pantheonsorbonne.fr/

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://www.marches-publics.gouv.fr/

Profil de l'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : +33 1 44 59 44 00

Adresse internet : https://paris.tribunal-administratif.fr/

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : https://paris.tribunal-administratif.fr/

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 34bb246a-0058-4c83-9e18-dc4e101dd1bb - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/11/2026 à 16:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/11/2026